



FEDERATION INTERNATIONALE
DES ETUDES PROFESSIONNELLES

Licence Professionnelle



N° de Série

FIEPXX/XX/XX/XX

Lien de validation du diplôme:

www.fiep-education.fr

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°84-573 du 5 Juillet 1984 relative aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
Vu l'article L-151-6 du code de l'éducation de la République Française,
Vu l'article L-731-1 du code de l'éducation de la République Française,
Vu l'article L-731-3 du code de l'éducation de la République Française,

Vu les pièces justificatives produites par XXXXXX.XXXXXXXXXXXXXX né le XX/XX/XXXX à XXXXXXXXXXXXXXXX en vue de son inscription au XXXXXX Mention XXXXXXXXXXXX

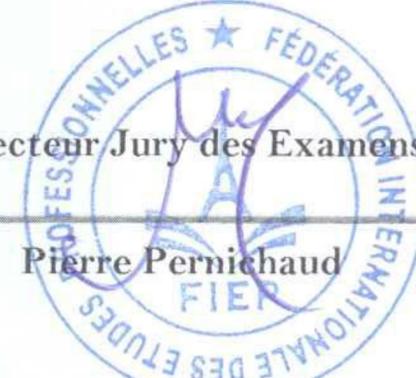
Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a réussi aux examens de la session de XXXXX

LICENCE PROFESSIONNELLE EN XXXXXXXXXXXX

Est décerné à XXXXXXXX et qui est conféré le grade de XXXXXXXX
Au titre de l'année Universitaire XXXXXXXX


Président FIEP
A.M. Thomas Jonathan
FEDERATION INTERNATIONALE
DES ETUDES PROFESSIONNELLES

Paris, le XX/XX/XXXX

Directeur Jury des Examens

Pierre Pernichaud